

REÇU EN PREFECTURE

le 20/06/2023

Application agréée E-legalite.com

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA
 Extrait du Registre des Délibérations
 99_DE-014-2114 04884-20230612-AP20230612_

AP20230612_2

Du 12 juin 2023

CM4.2023



REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 12 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 12 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR (absente pendant la présentation), Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER DE SCHONGOR), Luc JAMMET (P. M. CHRETIEN), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (Mme LHONNEUR), Christophe GSELL (M. BESOMBES) ;

Secrétaire de séance : M. PELLERIN.

Assemblées et intercommunalité :

INTERCOMMUNALITE – PRESENTATION DU RAPPORT BUDGETAIRE 2023 DE CAEN LA MER

AP20230612_2

Présents : 22

Annexe : - Rapport budgétaire CU

Rapporteur : Le Maire

En vertu de l'article L. 5211-39 du CGCT, le président de tout EPCI (à fiscalité propre ou non) est tenu d'adresser, chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce document fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique. C'est ainsi que le rapport budgétaire 2023 de la Communauté urbaine est proposé au débat.

Sans en faire une synthèse exhaustive, quelques éléments d'informations sont proposés.

Caen la mer est la capitale politique de la Normandie et le leader économique de l'ouest normand : plus de 145 000 emplois, 25 500 établissements et près de 35 000 étudiants.

Elle compte aujourd'hui 48 communes pour 272 000 habitants.

Parmi ses particularités :

- la part de la population des 15/29 ans (24%) est plus importante qu'en France métropolitaine (18%)
- moins d'ouvriers et d'agriculteurs que dans le reste du pays
- 44% des ménages communautaires sont composés d'une seule personne contre 37% au niveau national
- Seulement 53% des ménages sont des familles (couple avec ou sans enfant) contre 61% en France
- Un ménage moyen compte 2 personnes contre 2.2 au niveau national
- 2/3 de la tranche d'âge 18-24 ans est scolarisée contre 50% en France
- 14,6% des 25-29 ans sont encore scolarisés contre 8.3% en France
- A partir de 50 ans les habitants de la CU sont moins touchés par la pauvreté que la moyenne des Français, à l'inverse des moins 30 ans.
- Une distribution des revenus moins inégale qu'en métropole
- Un parc de logements plus récent qu'en métropole pour raison historique (22% du parc est d'avant 1940 en métropole contre 9% à Caen la mer)
- Les habitants de Caen la Mer sont plus mobiles que leurs compatriotes (41% des habitants occupent leur logement depuis moins de 4 ans contre 33% en métropole)

- Les secteurs de l'administration, de l'enseignement et de la santé sont plus représentés à CLM qu'en France (35 contre 32% des emplois)
- 10% de nos actifs utilisent les transports en commun contre 15% au national

Pour son projet politique, Caen la mer s'appuie sur la stratégie suivante :

- Un territoire innovant et touristique :
 - Développement des zones d'activités
 - Grand projet de plateforme logistique à Cormelles le Royal et Mondeville
 - Soutien à la french-tech
 - Attractivité touristique et événementielle
 - Rajeunir l'image du territoire et cibler les étudiants
- Territoire en transition
 - Déplacements doux
 - Sobriété énergétique
 - Prévenir les risques naturels et technologiques
- Développement équilibré du territoire
 - Politique foncière au service de l'aménagement
 - Projets urbains presqu'île, Zac nouveau bassin, épopéa park....
 - Elaboration du PLUI-HM et RLPI
 - Création d'un organisme foncier solidaire
- Transport et mobilités
 - Nouvelle ligne tramway
 - Schéma cyclable
 - Bus biogaz
 - Sécurisation périphérique nord
 - Pont de Colombelles
 - Desserte portuaire phase 2
 - Développement de l'aéroport
- Rayonnement culturel et sportif
 - Enseignement artistique
 - Lecture publique
 - Spectacle vivant
 - Palais des sports
 - Transfert de piscines communales
- Cadre de vie
 - Gestion de la voirie
 - Espaces verts
 - Propreté, gestion des déchets
 - Assainissement
 - Eau potable
 - GEMAPI

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAILL



Affichée le **16 JUIN 2023**
Certifiée exécutoire le